

Procès verbal de l'assemblée générale constitutive du Comité de soutien du Tennis Club de Seyssins

Le 3 avril 2023 à Seyssins, les fondateurs de l'association Comité de Soutien du Tennis Club de Seyssins se sont réunis en assemblée générale constitutive.

Étaient présentes les personnes suivantes :

Jean-Paul Beullac demeurant Résidence de L'Apogée, 1138 Chemin des Monts Dessus, 73000 Bassens, nommé président de séance

Philippe Bingert demeurant 11 rue de Quirole, 38170 Seyssinet-Pariset, nommé secrétaire de séance

Le président rappelle l'ordre du jour :

- présentation du projet de l'association
- lecture, présentation, discussion et adoption des statuts
- désignation de membres du bureau initiaux
- détermination du montant initial de cotisations
- attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration

L'assemblée générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts proposés et désigne Messieurs Beullac et Bingert comme membres du bureau.

L'assemblée générale décide que les cotisations initiales seront gratuites.

L'assemblée générale constitutive donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul Beullac aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'assemblée générale constitutive, signé par tous les membres.

A Seyssins, le 3 avril 2023

Jean-Paul Beullac
Président

Philippe Bingert
Trésorier